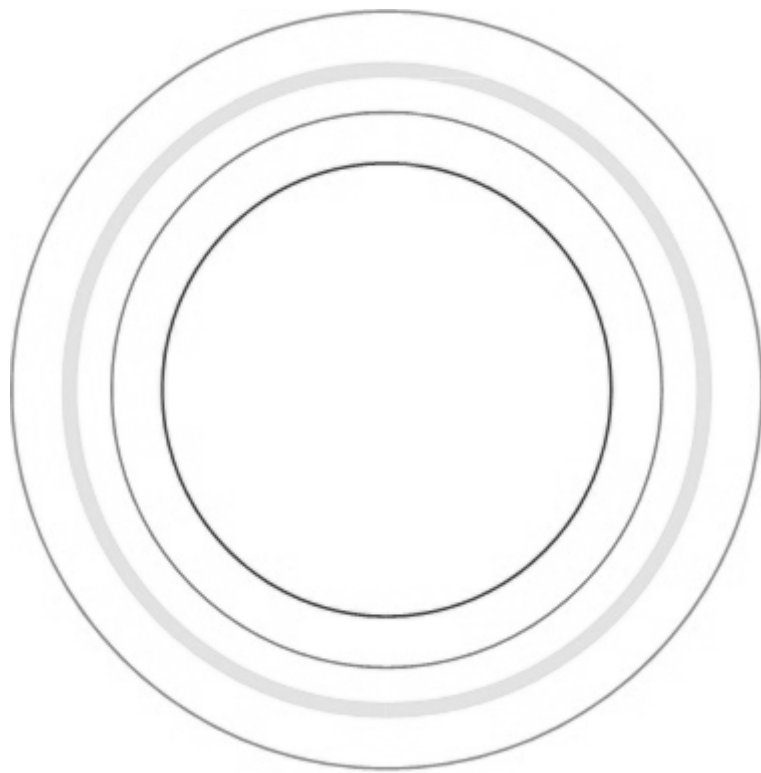


Fonds d'aide à la création radiophonique



Bilan 2013

Sommaire

Le FACR	3
Origine et mission.....	3
Financement et gestion	3
Composition de la Commission consultative de la création radiophonique	4
Soutien aux émissions de création radiophonique	5
Fonctionnement.....	5
Projets soutenus.....	6
Sujets et thèmes traités.....	6
Nombre de projets soutenus et montant de l'aide	6
Critères de sélection des projets	7
Bénéficiaires.....	7
Diffusion	9
Soutien aux radios associatives	11
Soutien aux structures d'accueil pour la création radiophonique	12
Missions et fonctionnement	12
Soutien à la transition numérique	12
Annexe	13
Projets soutenus en 2013.....	14

/ Le FACR /

I. Origine et mission

Le Fonds d'aide à la création radiophonique (FACR) a été créé par l'article 26 bis du décret du 17 juillet 1987 sur l'audiovisuel, abrogé et remplacé par le décret sur les services de médias audiovisuels.

Celui-ci précise :

- « le Fonds d'aide à la création radiophonique est un fonds budgétaire destiné à soutenir les projets d'émissions de création radiophonique et les structures d'accueil pour la création radiophonique agréées par le Gouvernement » ;
- « Il est créé une Commission consultative de la création radiophonique. La Commission rend un avis, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, sur toute question relative à la création radiophonique ».

L'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 21 juin 2004 définit ses modalités de fonctionnement.

Le rôle du FACR est de promouvoir et de développer la création radiophonique en Fédération Wallonie-Bruxelles par différents moyens ;

- a) Il soutient la production d'œuvres, créatives et originales, valorisant le patrimoine de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les domaines de l'information, du documentaire, des magazines culturels, de la fiction et de la musique.
- b) Parallèlement à cette action de soutien aux projets d'émission, il finance une structure d'accueil chargée de l'encadrement d'auteurs et de projets (l'Atelier de création sonore et radiophonique).
- c) Depuis 2008, il soutient les radios ayant obtenu le label « radio associative d'expression culturelle et d'éducation permanente » par une subvention forfaitaire.
- d) Depuis 2012, il soutient la transition numérique.

II. Financement et gestion

Le décret stipule que le Fonds d'aide à la création radiophonique est alimenté par la RTBF et les « réseaux » (services sonores privés autorisés à insérer de la publicité commerciale dans leurs programmes sonores, selon les modalités fixées par le Gouvernement).

Pour l'année 2013, le montant de la contribution de la RTBF s'élevait à 431.351 euros, celui des réseaux à 975.029 euros, soit un montant total de 1.406.380 euros.

La gestion du Fonds d'aide à la création radiophonique relève du Ministre qui a l'Audiovisuel dans ses attributions. Les décisions ministérielles d'octroi des aides sont prises sur base de l'avis de la Commission consultative de la création radiophonique.

/ Composition de la Commission consultative de la création radiophonique /

La composition de la Commission est prévue à l'article 169 du décret coordonné sur les Services de médias audiovisuel du 26 mars 2009. Les membres sont désignés par le Gouvernement.

Composition au 31 décembre 2013 :

Présidente	Madame Sylvie De Roeck
Membres effectifs :	Monsieur Frédéric ANTOINE Monsieur Pierre DE JAEGER Monsieur Eric ADELBRECHT Madame Déborah FABRE Madame Pascale TISON Monsieur Stéphane DUPONT Monsieur Alexis DE BOE
Membre de droit avec voix délibérative	Monsieur Frédéric DELCOR
Membres suppléants :	Monsieur Philippe OHSE Madame Catherine PLENEVAUX Madame Sonia RINGOOT Madame Carine DEMANGE Monsieur Benoit COPPEE Madame Fabienne PASAU Madame Laurence MOREL Monsieur Michel GEYER
Délégués du Gouvernement :	
Secrétariat :	Anne HUYBRECHTS et Catherine BOUILLET Boulevard Léopold II, 44 - 1080 BRUXELLES Email : anne.huybrechts@cfwb.be catherine.bouillet@cfwb.be

Les membres ont été désignés en date du 24 juillet 2012 pour une durée de cinq ans, à l'exception de trois membres suppléants (Carine Demange, Benoit Coppée, Fabienne Pasau), désignés en 2013.

/ Soutien aux émissions de création radiophonique /

I. Fonctionnement

Deux fois par an*, les services sonores privés et les producteurs-auteurs indépendants sont invités à déposer leurs projets en 15 exemplaires auprès du Service général de l'audiovisuel et des multimédias qui assure le secrétariat de la Commission consultative de la création radiophonique.

L'appel à projets est envoyé à environ 400 destinataires et est édité sur le site de l'Audiovisuel (www.audiovisuel.fwb.be) et les différents portails liés (www.culture.be, www.federation-wallonie-bruxelles.be). Il est rédigé en fonction du règlement d'ordre intérieur tel qu'approuvé par le Gouvernement le 4 mai 2005.

Les demandes qui parviennent au secrétariat du Fonds sont examinées par la « Commission consultative de la création radiophonique », ci-après dénommée la « Commission ».

Le dossier de demande doit comprendre une note d'intention, un scénario, le découpage prévu, un budget, l'identification du réalisateur et des autres intervenants, l'accord des co-producteurs et des ayants droit éventuels. Lorsqu'il s'agit d'un producteur-auteur indépendant, l'accord de diffusion d'un service sonore privé est également requis.

Le secrétariat de la Commission examine la recevabilité des projets et communique sa décision aux demandeurs, par courrier. Les membres de la Commission sont ensuite convoqués à une session de sélection. Ils reçoivent préalablement les projets déclarés recevables. Un rapporteur est désigné pour chaque projet.

Lors de la réunion de sélection, les rapporteurs font état de leurs avis sur base du dossier et de toute information complémentaire qu'ils auraient jugé utile de recueillir auprès des demandeurs. Au terme d'un débat, les propositions de soutenir ou non un projet sont prises à la majorité simple des membres présents. Le quorum est fixé à la moitié des membres. Les membres liés de façon personnelle ou professionnelle à un projet se retirent systématiquement de la séance pendant la discussion.

Dans certains cas, lorsqu'elle juge un projet intéressant mais insuffisamment développé, la Commission peut suggérer que le projet soit représenté en fonction de ses remarques. La Commission peut également décider de proposer son soutien pour une émission « zéro » ou pour une partie de la demande (une émission sur 3 par exemple).

L'avis motivé de la Commission ainsi arrêté est transmis pour décision au Ministre compétent.

Les décisions sont communiquées aux demandeurs par le secrétariat du Fonds.

La subvention octroyée est liquidée en deux tranches :

- la première, de 75%, dans un délai de deux semaines à dater du courrier informant du soutien du Fonds ;
- la deuxième, de 25%, sur présentation des comptes de production, d'une copie de l'œuvre réalisée, ainsi que des dates et heures effectives de diffusion du programme sur antenne, au plus tard le 15 novembre qui suit l'année de l'imputation budgétaire.

* Généralement début avril et début septembre.

Outre ces documents justificatifs, tout bénéficiaire doit mentionner l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant et après la diffusion du programme sur antenne. Cette mention doit également figurer sur les supports audio. Si les justificatifs ne sont pas envoyés dans les délais, une procédure de recouvrement de la première tranche est entamée.

La Commission se réunit également pour des sessions extraordinaires.

En 2013, outre les deux appels annuels, un appel spécifique a été lancé dans le cadre des 100 ans de la radio. Cet appel consistait à soutenir la production de capsules radiophoniques. Le dépôt et la sélection des projets se sont tenus en 2014.

II. Projets soutenus

Genre et sujets traités :

La Commission examine les projets d'œuvre de création valorisant le patrimoine culturel et artistique de la Fédération Wallonie Bruxelles dans les domaines du documentaire, des magazines culturels, de la fiction et de la musique.

Elle est également attentive aux démarches dans lesquelles le média radiophonique est au centre du projet. La radio peut ainsi être utilisée comme lieu et outil d'expression des « minorités » socioculturelles ou de courants artistiques particuliers.

On constate une grande diversité dans les thèmes traités et les approches retenues : qu'il s'agisse de projet littéraire, de conte musical, de portraits singuliers, de patrimoine local, les projets ont généralement comme axe central l'exploration de l'altérité et de l'ailleurs...

Un descriptif des projets soutenus est repris en annexe.

Nombre des projets soutenus et montant de l'aide

En 2013, le Fonds a soutenu 38 projets, pour un montant total de 312.987 euros. Le montant moyen par projet s'élève par conséquent à 8.236,50 euros

Les projets soutenus par le FACR présentent une grande diversité en termes de contenu, de durée, et de budget.

Ainsi, en 2013 :
- 2 aides inférieures à 4.000 euros
- 18 aides supérieures à 4.000 euros et inférieures à 8.000 euros
- 18 aides supérieures à 8.000 euros

Tableau récapitulatif

2013	Nombre de projets examinés	Nombre de Projets soutenus	Projets soutenus par rapport aux demandes %	Projets soutenus par type %	Financement (euros)	%proportion de l'aide financière par genre par genre
Projets	84	38	45	100	312.987	100
fiction	14	6	43	16	54.920	18
documentaire	59	28	47	74	218.985	70
Docu/fiction	10	4	40	10	39.082	12
musique	1	0	0	0	0	0

III. Critères de sélection des projets

Pour remettre ses avis, la Commission se base sur les critères d'évaluation suivants :

- l'originalité du sujet, du scénario et du découpage;
- la qualité de la réalisation qui comprend la prise de son, le montage, la direction des acteurs et/ou des musiciens;
- le lieu et la technique d'émission (en public, en extérieur, en direct) ;
- le lien avec le patrimoine culturel et artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Commission privilégie les projets qui font appel à un point de vue original de l'auteur et à une réalisation créative (développement scénaristique, exploration sonore, mise en relation de la fiction et du réel).

IV. Bénéficiaires

Trois types de bénéficiaires émergent au Fonds d'aide à la création radiophonique : les services sonores privés, les structures de production et les producteurs-auteurs indépendants (organisme ou particulier).

Ces différentes catégories sont détaillées ci-dessous :

Un service sonore privé

Deux cas peuvent se présenter :

- a) le service sonore privé assure les trois fonctions de réalisation, de production et de diffusion. Il s'agit souvent de radios locales à vocation socioculturelle (par exemple : Foyer culturel de Jupille et Wandre, Equinoxe FM, Radio J 600) ;
- b) le service sonore privé produit et diffuse mais confie la réalisation à des animateurs-réalisateurs variés. Il s'agit plutôt de radios universitaires ou associatives (Radio Campus, Radio Panik, Radio Hellena, RUN, Radio Air Libre).

Une structure de production (en partenariat avec un service sonore privé pour la diffusion)

Plusieurs déclinaisons existent :

- le réalisateur a créé une structure lui permettant de produire ses réalisations (par exemple la Chambre d'écoute asbl pour Thierry Genicot, Les Grands Lunaires asbl pour Christine Van Acker et Thierry Van Roy, Area asbl pour Pascale Tison) ;
- la structure de production encadre d'autres réalisateurs que les fondateurs de l'asbl (par exemple Le Crayon libre asbl, l'Atelier de création sonore et radiophonique asbl, Across Stickos asbl) ;
- la structure réalise et produit occasionnellement des émissions radiophoniques centrées sur son objet social, qu'il s'agisse de « minorités » socio-culturelles ou de courants artistiques particuliers.

Un réalisateur-producteur (en partenariat avec un service sonore privé pour la diffusion)

Soit une personne qui assume seule la réalisation et la production ; soit des étudiants dont le projet est un travail de fin d'études (IAD, INSAS,...). Pour ces derniers, seuls les frais techniques peuvent être pris en compte par le FACR.

Comme l'indique le tableau ci-après, ce sont les structures de production qui ont déposé le plus grand nombre de projets. Le taux de projets soutenus au sein de chaque catégorie est quant à lui similaire : environ la moitié des projets soumis est soutenue.

	Projets soumis	Projets retenus
Radios	4	2
Structures de production	64	30
Réalisateurs-producteurs	16	6
TOTAL	84	38

Le tableau ci-après reprend, par catégorie, les noms des bénéficiaires et le nombre de projets soutenus.

Services sonores privés		Structures de production	
Action musique diffusion (radio vibration)	1	Axolotl asbl	1
Radio Panik	1	Atelier de création sonore et radiophonique asbl	8
Réalisateurs- producteurs		La Bande asbl	1
Alfredo Diaz Perez	1	Bruits asbl	1
Bastien Paternotte	1	La Bulle d'Or asbl	1
Gauthier Keyaerts	1	Bruxelles nous appartient asbl	1
Fadhila Maghrebi	1	Le Collectif Wow ! asbl	1
Marilyn Watelet	1	Deux temps trois mouvements	1
Thierry Tirtiaux	1	Les films de l'heure bleue asbl	1
Thierry Van Roy	1	Les Grands Lunaires asbl	1
		Halolalune Production asbl	1
		Happy end asbl	1
		L'indien production	1
		Média animation asbl	1
		Mémoire de la radio asbl	1
		Montedansmabulle Productions	1
		Schieve Compagnie	1
		Suzanne Lafleche asbl	1
		Les terres arables asbl	1
		Théâtre Jacques Gueux	1
		Théâtre Océan Nord	1
		Z les amis d'Esperanzah	1

V. Diffusion

Diffusion par les services sonores privés

Pour rappel, le Fonds d'aide à la création radiophonique fait le lien entre la création et la diffusion en exigeant que les projets qui lui sont soumis soient diffusés sur au moins un service sonore privé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le tableau ci-dessous détaille les intentions de diffusion des projets soutenus par le FACR, par radio en 2013.

Radios Belges	2013
Radio Campus	25
Radio Panik	22
Radio Air Libre	6
Radio Chocotoff	1
Radio Libellule	1
Radio Run	6
48 FM	3
Radio Sud	2
Radio Vibration	3
Electro FM	1
TOTAL	70 pour 38 projets

Diffusion via PointCulture (Médiathèque de la Communauté Française de Belgique)

Depuis 2003, la mise à disposition d'une copie de l'émission soutenue à PointCulture est une condition du soutien du FACR. Dans ce cadre, 180 émissions ont depuis été remises à Point Culture. Par ailleurs, certains producteurs ont déposé, de leur propre initiative, des émissions produites antérieurement.

Diffusion à la RTBF

Depuis 2002, le contrat de gestion de la RTBF prévoit l'obligation pour cette chaîne de diffuser des œuvres réalisées par les producteurs-auteurs indépendants et soutenues par le FACR à raison de 20 heures par an. Ces émissions font l'objet d'un achat de droits de diffusion. Le choix des œuvres reste bien évidemment du ressort de la RTBF.

Celles-ci sont diffusées chaque lundi de 22 à 23 h sur la « Première » dans l'émission « Par Oui-Dire » dont Pascale Tison assure la programmation.

Cette audience supplémentaire accentue fortement l'impact de ces émissions, après leur diffusion sur les services sonores privés.

Les émissions diffusées en 2013 figurent à la page suivante :

TITRE	REALISATEUR	PRODUCTEUR	DATE DE DIFFUSION	DUREE
Canal Strip	Sarah Moon Howe	Sarah Moon Howe	16/09/2013	43'
De l'autre côté de la gare	Atelier de création sonore et radiophonique	Sophie Auby	18/01/2013	48'
De l'autre côté de la porte	Atelier de création sonore et radiophonique	Déborah Fabr�	02/12/2013	48'
Deux mondes	Thierry Van Roy	Thierry Van Roy	25/04/2013 05/05/2013	1 h 30' 20"
Echos du Silence et Klein coma deletere	Alfredo Diaz Perez	Alfredo Diaz Perez	18/03/2013 25/03/2013 01/04/2013 08/04/2013	2 h 56' 33"
Encore une petite goutte !	Les Grands Lunaires asbl	Christine Van Acker	19/05/2013 26/05/2013	1 h 23' 38"
Femmes dans la guerre	Le Coin bleu	Vinciane Moeschler	15/02/2013 22/02/2013	43' 28"
Jacques Darras - Un po�te au pays des Belges	Atelier de cr�ation sonore et radiophonique	M�lanie Godin	18/11/2013	43' 35"
La reine des neiges	Roxane Brunet	Roxane Brunet	10/06/2013	47'
La r�sonnances de nos hymnes	Halolalune productions	Loredana Bianconi	08/09/2013 15/09/2013	51' 26"
Le chasseur et le photographe	Atelier de cr�ation sonore et radiophonique	Guillaume Abgrall	13/01/2013	43' 18'
L'heure bleue	Atelier de cr�ation sonore et radiophonique	Ecaterina Vidick	22/11/2013	53' 46'
L'odeur	La Bande asbl	R�mi Pons	22/04/2013	53'58"
Los Santos	Atelier de cr�ation sonore et radiophonique	Jeanne Debarsy	17/03/2013	47' 50"
Mon arbre, ma m�moire	Histoire collective	Christine Van Acker	01/01/2013	51' 03"
Piletta Louise	Le Collectif Wow ! Asbl	Florent Barat	17/06/2013	55'
Sonneur de pierre	Atelier de cr�ation sonore et radiophonique	Olivier Toulemonde	25/10/2013	24' 55"
Terre Noire	Jean-Marc Turine	Jean-Marc Turine	01/12/2013	50' 50"
Tiski !	Pascale Stevens	Pascale Stevens	17/11/2013	52'
Une aventure acoustique	Violaine de Villers	Violaine de Villers	08/11/2013	55' 20"
Une belge immigr�e � Melilla	La bulle d'or asbl	Robert Scarpa	03/03/2013 10/03/2013	2 x 50'
Une derni�re mise en onde : la mort, probablement	Th��tre Jacques Gueux	Richard Kalisz	07/01/2013 14/01/2013 21/01/2013 28/01/2013 04/02/2013 11/02/2013 18/02/2013 25/02/2013	5 h 13' 40"
			Total	26 h 16' 40"
Rediffusions d'�missions diffus�es pr�c�demment				
Comme un bruit de machine � coudre	Alter Ego Films	Sophie Bruneau	19/08/2013	40'
D�bruitage	Atelier de cr�ation sonore et radiophonique	Christophe Deleu et Fran�ois Teste	01/07/2013	53' 30"
Des abattoirs � abattre	Bruxelles nous appartient asbl	Maxime Coton	4/01/2013	45'
Deux mondes	Thierry Van Roy	Thierry Van Roy	25/08/2013 01/09/2013	1 h 30' 20"
Encore une petite goutte !	Les Grands Lunaires asbl	Christine Van Acker	11/08/2013 18/08/2013	1 h 23' 38"
L�o Ferre, voyage au jardin d'une fleur sauvage	Across Stickos	Gregor Beck	16/07/2013 23/07/2013 30/07/2013 06/08/2013 13/08/2013 20/08/2013 27/08/2013 03/09/2013 10/09/2013	4 h 48' 22"
L'odeur	La Bande asbl	R�mi Pons	08/07/2013	53' 58"
Femmes dans la guerre	Le Coin bleu	Vinciane Moeschler	12/07/2013 19/07/2013	43' 28"
			Total	11 h 38' 16"

/ Soutien aux radios associatives /

En application du décret sur les Services de médias audiovisuels, le Collège d'autorisation et de contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel est chargé de l'octroi du statut de radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente aux radios.

Ce statut dépend du respect de conditions de structures (être indépendante et recourir principalement au volontariat) et de contenu (programmation consacrée aux émissions d'information, d'éducation permanente, de développement culturel et de participation citoyenne, ou à des genres musicaux peu diffusés).

Il permet en outre l'octroi d'un subside de fonctionnement calculé en fonction du recours ou non à des messages de communication commerciale et du mode de diffusion (analogique ou numérique) des services. Un arrêté pris par le Gouvernement le 27 mai 2009 fixe les modalités d'octroi des subventions.

La subvention est octroyée l'année qui suit l'année concernée. Ainsi en 2013, les subsides ont été versés pour les activités de l'année 2012.

Un montant total de 345.500 euros a été octroyé aux 19 radios bénéficiant du statut de radio associative et d'expression à vocation culturelle ou d'éducation permanente. Il se répartit comme suit :

- a) une subvention de 12.500 euros a été octroyée à Radio Salamandre, étant donné sa diffusion de message de communication commerciale et son mode de diffusion analogique ;
- b) une subvention de 13.500 euros a été octroyée à Radio Centre Jodoigne Passion fm, Radio Alma, Radio Judaïca, étant donné leur diffusion de message de communication commerciale et leur mode de diffusion numérique ;
- c) une subvention de 19.500 euros a été octroyée à Equinoxe FM, Radio Studio One, Radio Air Libre, Radio Campus, Radio Panik, Radio J. 600, RUN (Radio Universitaire Namuroise), Radio Sud, Radio Vibration, 48FM, Warm (Electron Libre), Radio Equinoxe Namur, YouFm, Radio Libellule et RQC, étant donné leur non-diffusion de message de communication commerciale et leur mode de diffusion numérique.

/ Soutien aux structures d'accueil pour la création radiophonique /

I. Missions et fonctionnement

Le Fonds d'aide à la création radiophonique soutient la création radiophonique par l'encadrement d'auteurs et de projets.

Cet encadrement est prévu par le décret sur les Services de médias audiovisuels qui définit les modalités d'agrément des structures d'accueil pour la création radiophonique, et ses missions :

- 1° La mission générale de la structure d'accueil est la diffusion, la promotion et la valorisation de la création radiophonique de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 2° Ses missions particulières sont :
 - Favoriser les initiatives en matière de création radiophonique;
 - Assurer un encadrement aux auteurs de projets de création radiophonique en intervenant à différents stades de leur réalisation : depuis le scénario jusqu'à la diffusion et la parution. Une attention particulière est réservée à l'encadrement des jeunes diplômés des écoles artistiques en veillant à les mettre en contact avec le secteur professionnel;
 - Développer la promotion des émissions de création radiophonique, notamment lors de manifestations publiques telles que festivals et écoutes en public.

Dans ce cadre, le Gouvernement a agréé, en mars 2000, l'Atelier de création sonore et radiophonique comme structure d'accueil pour la création radiophonique.

Pour l'année 2013, l'Atelier a bénéficié d'une subvention de fonctionnement à charge du Fonds de 100.000 euros.

Il a également bénéficié d'une aide en matériel de 6.319 euros et d'une aide à l'emploi de 35.890,29 euros.

/ Soutien à la transition numérique.../

En février 2012, une modification du décret sur les Services de médias audiovisuels a introduit dans la liste des dépenses autorisées à charge du Fonds d'aide à la création radiophonique, le soutien à la transition numérique.

Un montant de 100.000 euros a été octroyé à la RTBF pour le développement d'un player radio numérique commun.



/ annexe /

Projets soutenus en 2013

Projets soutenus en 2013

/ INFORMATION /

Apollo

Réalisateur : Guillaume Istace
Producteur : Axolotl asbl
Diffuseur : Radio Campus
Durée : 50'

Il s'agit de réaliser un double portrait d'Harlem aujourd'hui : hommage au quartier historique et aperçu des problématiques actuelles, notamment la gentrification. Ces problématiques font écho à la situation à Bruxelles. Le réalisateur a engrangé de nombreuses prises de son sur ce thème lors de l'enregistrement de son documentaire précédent.

Aide : 6.400 euros

L'ascension

Réalisateur : Thierry Tirtiaux
Producteur : Thierry Tirtiaux
Diffuseurs : Radio Campus, RUN et Radio Vibration
Durée : 45-50'

Récit de l'ascension d'un glacier alpin par dix femmes belges en rémission d'un cancer, en tant que mise en abîme de leur combat contre la maladie.

Aide : 6.400 euros

Bonjour Belgique

Réalisateur : Caroline Michaud-Nérard
Producteur : Montedansmabulle Productions
Diffuseur : 48FM
Durée : 50'

Vécu de trois résidents d'un centre de demandeurs d'asile et des habitants d'une petite commune ardennaise, à l'occasion d'un projet de ciné-club.

Aide : 6.000 euros

Chronique de tournage

Réalisateur : Quentin Jacques
Producteur : Deux temps trois mouvements asbl
Diffuseur : Radio Panik
Durée : 50'

Le réalisateur veut créer un documentaire original à partir des rushes de l'émission radio « Demain Tombouctou » et y ajouter les échanges ultérieurs avec l'écrivain.

Aide : 5.000 euros

Composez-vous Bruxelles

Réalisateur : Gauthier Keyaerts

Producteur : Gauthier Keyaerts

Diffuseur : Radio Campus

Durée : 20' par intervenant

A la suite de sa première émission consistant en une analyse musicale de lieux bruxellois, le réalisateur réalise une évocation par six artistes sonores de l'impact sonore bruxellois sur leur création

Chaque module de vingt minutes est consacré à un musicien, racontant sa rencontre avec Bruxelles :

- Marc Jacobs
- Marc Hollander
- Léo Küpper
- Baudouin Oosterlynck

Aide : 6.400 euros

Crimen amoris

Réalisatrice : Caroline Lamarche

Producteur : Halolalune Production

Diffuseurs : Radio Air et Libre RUN

Durée : +/- 50'

Au départ des poèmes écrits en prison à Mons par Verlaine, la notion de travail en prison sera confrontée à la notion de travail artistique. La figure de Verlaine sera le fil rouge d'une enquête sur la prison et l'art, le passé et le présent.

Aide : 6.400 euros

Débit de bière

Réalisatrice : Tamara Joukovsky

Producteur : Bruxelles nous appartient asbl

Diffuseurs : Radio Campus et Radio Panik

Durée : 50'

Les brasseries bruxelloises et leurs spécificités sont décrites par rapport au regain d'intérêt actuel pour les bières de caractère. L'émission sera composée d'entretiens avec les brasseurs, avec des historiens et des amateurs brassicoles ainsi que de sons de brasseries.

Aide : 6.400 euros

Deux sacs de farine

Réalisateurs : Vincent Detours, Dominique Henry et Turat Bektenov

Producteur : Les films de l'heure bleue asbl

Diffuseurs : Radio Panik, RUN et Radio Air Libre

Durée : 50'

C'est l'histoire d'un terrible secret autour d'un événement de 1938 en URSS raconté en 1973 par un vieillard à sa fille qui l'a ensuite dévoilé. L'émission est centrée sur les entretiens avec la fille, aujourd'hui âgée de 85 ans.

Aide : 7.000 euros

L'envers de la rue

Réalisateur : Alfredo Diaz Perez

Producteur : Alfredo Diaz Perez

Diffuseur : Radio Campus

Durée : 2 x 45'

Description de trois démarches d'aide aux SDF ou précarisés : le restaurant social Nativitas, le Salon des femmes et les infirmiers des rues. Au cours d'une journée, les récits des trois intervenants se croiseront. La parole est aussi donnée aux sans-abri et précarisés. La préférence sera donnée aux conversations entre SDF et intervenant.

Aide : 6.400 euros

Existences souterraines

Réalisatrice : Mathilde Gougeau

Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : +/- 40'

Le passé industriel minier exploré avec un spécialiste, Vincent Duseigne, qui racontera ses expéditions. Le propos est la transmission de la mémoire de ces lieux.

Aide : 6.400 euros

Derrière mes yeux, des oreilles et des mains

Réalisatrice : Laure Gatelier

Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 46'

Portrait d'une grand-mère devenue aveugle qui fait face à cette situation avec philosophie et intelligence. L'émission prendra la forme d'une journée type au domicile d'Eugénie afin de comprendre comment elle pallie l'absence de vision par ses autres sens.

Aide : 6.400 euros

Les enfants de pierres

Réalisateur : Maxime Coton

Producteur : BRUITS ASBL

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 50'

Rencontre avec de jeunes palestiniens d'aujourd'hui (en Palestine et en Belgique) et mise en exergue de leurs différences au niveau de leurs engagements politiques, religieux et de leur rapport aux nouvelles technologies.

Aide : 7.000 euros

Good morning Teacher !

Réalisatrice : Marilyn Watelet

Productrice : Marilyn Watelet

Diffuseur : Radio Panik

Durée : 50'

Observation de la jeunesse birmane et des changements de ce pays, pendant un stage d'apprentissage de français et de l'anglais qui sera donné par la réalisatrice.

Aide : 6.400 euros

On n'est pas devant la Télé

Réalisateurs : Florent Barat et Alberto Martinez Carcedo

Producteur : Le Collectif Wow ! Asbl

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Air Libre

Durée : 4 x 60'

Il s'agit de créer un magazine d'actualité et de culture (histoires, musiques, jeux) pour les enfants de 6 à 12 ans, en partenariat avec des écoles et des services d'aide en milieu ouvert (AMO).

Aide : 10.000 euros

Parcours insolite d'un animateur de la FM des années 80 à aujourd'hui

Réalisateurs : Yves Castel et Giles Grosjean

Producteur : Mémoire de la Radio asbl

Diffuseur : Radio Vibration

Durée : 4 x 52'

Evolution de la FM depuis les années 80 par Daniel Vega, animateur qui a travaillé dans tous les types de radio, et la problématique de l'archivage.

Aide : 2.750 euros

Les quatre saisons de la ferme du Marronnier

Réalisatrice : Christine Van Acker

Producteur : Les Grands Lunaires asbl

Diffuseurs : Radio Campus et Radio Sud Luxembourg

Durée : 2 x 50'

La réalisatrice dresse le portrait d'un couple de paysans wallons au travers des quatre saisons et par ce biais, évoque la question de la paysannerie alternative en Wallonie.

Aide : 7.500 euros

Radio Roulotte sur la route d'Esperanzah !

Réalisatrice : Aurore Brasseur

Producteur : Z les amis d'Esperanzah

Diffuseurs : 48 FM, RUN, Radio Campus et Radio Panik

Durée : 60' par jour du 24 au 29 juillet 2013

L'équipe de radio Esperanzah part à la rencontre des habitants de la région floreffoise à bord d'une roulotte tirée par des chevaux pendant 4 jours. Un village différent sera visité chaque jour. L'après-midi sera consacrée à la réalisation d'ateliers radiophoniques avec les plus jeunes, d'échanges avec les plus âgés et se terminera par un événement festif convivial.

Aide : 8.000 euros

Rêver / Travailler

Réalisatrice : Sophie Bruneau

Producteur : Alter Ego Films

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 50'

Que nous disent les rêves sur le monde du travail ? En collaboration avec 4 médecins généralistes, la réalisatrice va collecter les rêves de patients et nous faire entendre que « notre époque malmène les âmes ». La réalisatrice s'inspire du travail de Charlotte Beradt qui a recueilli entre 1933 et 1939 à Berlin, 300 rêves d'hommes et de femmes.

Aide : 6.400 euros

Wiels Pils

Réalisateur : Charles Pirmez-Renard

Producteur : Action Musique Diffusion asbl

Diffuseurs : Radio Vibration et Electro FM

Durée : 2 x 60'

Le projet présente le site Wielemans-Ceuppens.

Une première émission sera consacrée à l'histoire de la brasserie Wielemans–Ceuppens et traitera également des techniques brassicoles et de l'aspect économique du secteur de l'époque.

La deuxième émission ira à la rencontre d'habitants ayant connu la brasserie du temps de son activité, d'une part, et des nouveaux acteurs présents dans le site rénové, d'autre part.

Elle abordera également la question du futur développement du site.

Aide : 6.400 euros

Se réapproprier nos semences

Réalisateur : Robert Scarpa

Producteur : La Bulle d'Or asbl

Diffuseurs : Radio Panik, 48 FM, Radio RUN et Radio Campus

Durée : entre 45 et 50'

Présentation d'un mouvement citoyen pour la diversité des semences et leur réappropriation par les jardiniers et petits maraîchers.

Aide : 7.000 €

Au pied de l'arbre

Réalisateur : Rémi Pons

Producteur : La bande asbl

Diffuseur : Radio Campus

Durée : 50'

Documentaire sur le Collectif des morts de la rue de Bruxelles. Ce Collectif fait en sorte que les morts de la rue aient droit à un enterrement digne, s'occupe de l'entretien des tombes et organise une cérémonie d'hommage annuel.

Aide : 10.000 euros

Au-delà des cargos

Réalisateur : Nicolas François

Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 45'

Récit d'une traversée de la Manche à bord de la Joliette, voilier de 9 mètres, par Jean Philippe et Nicolas au départ de Carentan en Normandie, à destination de Bruxelles.

Aide : 12.000 euros

Dans la queue du loup

Réalisateurs : Guillaume Agrall et Irvic D'Olivier

Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 40'

Partant de la possibilité d'un retour du loup en Wallonie, la réalisatrice questionne le rapport de l'homme à la faune sauvage et aborde plusieurs thématiques comme la peur, le mythe, l'homme face à l'inconnu, l'imaginaire...

Aide : 11.710 euros

Les experts du bitume

Réalisatrice : Vanessa Crasset

Producteur : Radio Panik asbl

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Air Libre

Durée : 60'

Document traitant de 5 thématiques en lien avec la précarité, suite à des rencontres entre des sans abris et des lycéens. L'objectif étant de mettre en évidence la parole des sans abris, ceux-ci jouant le rôle d'expert de la vie sur le bitume.

Aide : 10.625 euros

Jesser al Wadi

Réalisateur : Thierry Van Roy

Producteur : Thierry Van Roy

Diffuseur : Radio Sud

Durée : 52'

Portrait de Jason Carter, musicien humaniste vivant en Belgique, qui permet une rencontre avec les cultures du Golfe persique à travers ses yeux et ses oreilles, le temps d'un voyage depuis l'île de Barhein jusqu'à la capitale du sultanat d'Oman.

Aide : 13.000 euros

Le monde est singulièrement beau mais étrangement dur

Réalisatrice : Zoé Jadoul

Producteur : Suzanne Lafleche asbl

Diffuseur : Radio Campus

Durée : 3 x +/- 50'

Regard sur le monde de personnes en marge, issues d'univers différents. A partir de leurs différences, elles se parlent, se répondent, se découvrent.

Aide : 9.000 euros

Play Misty For Me

Réalisateurs : Bastien Paternotte et Vincent Dascotte

Producteur : Bastien Paternotte

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 5 épisodes de 55'

Rencontres entre un acteur du champ jazzistique et une œuvre cinématographique afin de créer une imagerie sonore et constituer une histoire.

Aide : 10.000 euros

La réponse est dans le vent

Réalisateur : Alain de Halleux

Producteur : L'indien productions

Diffuseur : Radio Campus

Durée : 50'

Zoé et son papa rencontrent différentes personnes concernées par le vent. Il s'agit d'une promenade au gré du vent, pour informer et pour rêver, pour les enfants et les adultes.

Aide : 12.000 euros

Post Mortem : Un fils de la classe ouvrière

Réalisateur : Richard Kalisz

Producteur : Théâtre Jacques Gueux

Diffuseur : Radio Air Libre

Durée : 4 h 09'

Le projet relate la fin de l'existence de Jacques, SDF homosexuel assassiné, qui fut le compagnon du réalisateur au début des années 80.

Aide : 8000 euros

/ DOCU - FICTION /

Expérimentation radiophonique hypnotique

Réalisatrice : Marie Guérisse

Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : +/- 40' - + 30' de musique seule sur le web

Eric Mairlot, praticien en nouvelle hypnose, propose au personnage de ce docu-fiction expérimental de partir dans un voyage hypnotique, comme un rêve éveillé.

Aide : 6.000 euros

Cible mouvante

Réalisateur : Olivier Boudon

Producteur : Schieve Compagnie

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 2 h

La pièce de Marius Von Mayenburg sera adaptée pour la radio et jouée en partie par un groupe d'enfants et d'adolescents issus d'une AMO « éjectés du système » (L'objectif est de confronter l'individu en marge à une fiction).

Aide : 10.000 euros

/ FICTION /

Dans la tour

Réalisateurs : Pierre Lorquet, Luc Malghem et Sabine Ringelheim

Producteur : Happy end asbl

Diffuseurs : Radio Campus et Radio Air Libre

Durée : 50'

Entre rêve et réalité, l'histoire raconte l'aventure de Martin à la recherche, au sein de la tour dite « Brusilia » imaginée comme un organisme vivant et durant toute une nuit, des introuvables plans de l'immeuble.

Aide : 8.350 euros

Come, Come

Réalisatrices : Isabelle Dumont et Candy Saulnier

Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique

Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus

Durée : 40'

Cette fiction emmène l'auditeur dans un voyage sonore, pour découvrir ce que deviennent et ce que nous chantent aujourd'hui les mystérieuses sirènes.

Aide : 2.000 euros

Pamela

Réalisateur : Sébastien Dicenaire
Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus
Durée : douze épisodes entre 5 et 15'

Mise en onde du livre du même nom, en cours d'écriture par le réalisateur. Il s'agit d'une histoire d'amour à l'eau de rose classique qui, suite à l'intégration dans le texte d'un « processus poétique », donne lieu à un récit loufoque.

Aide : 9.000 euros

Le bar à sons de Sonia

Réalisateur : Pierre Chemin
Producteur : Média animation asbl
Diffuseurs : Radio Panik, Radio Chocotoff et le Site de Média Animation asbl
Durée : 48' (4 x 12')

Sonia, passionnée de sons, a ouvert un « bar à sons » où on peut réserver une table d'écoute, tel un plat dans un restaurant.

Aide : 11.082 euros

Come, Come

Réalisatrices : Isabelle Dumont et Candy Saulnier
Producteur : Atelier de création sonore et radiophonique
Diffuseurs : Radio Panik et Radio Campus
Durée : 40'

Deux sirènes déambulent dans une grande ville à l'écoute des humains. Elles en emmènent quelques-uns sur l'océan, à la découverte de leur tonalité intime.

Aide : 14.000 euros

Les Halos de Léon

Réalisateurs : Gregor Beck et Layla Nabulsi
Producteur : Les terres arabes asbl en coproduction avec Across stickos asbl
Diffuseurs : Radio Campus, RUN et Radio Libellule
Durée : 55'

A partir d'œuvres de Léon Spilliaert, courtes fictions donnant à « entendre » les tableaux.

Aide : 14.000 euros

Les naufragés de la Méduse

Réalisateur : Laurent Leclerc
Producteur : Théâtre Océan Nord en coproduction avec Barouf Théâtre
Diffuseur : Radio Panik
Durée : 50'

Véritable histoire du naufrage de la Méduse à partir de témoignages des rescapés.

Aide : 10.570 euros